

*Ne vous attendez pas de ma part à un titre à sensation. "Prudence" semble le mieux adapté pour caractériser le débat que notre Conseil Communautaire a tenu jeudi 29 septembre dernier au Centre Socio-Culturel de Nazelles-Négron : 44 conseillers présents ou représentés sur 45, c'est dire combien chacun avait conscience de l'importance du débat. Val d'Amboise allait-elle prendre la compétence piscine ? Et sous quelles formes ? Certains élus (rares) s'y voyaient déjà, d'autres (rares aussi) ne s'y voyaient pas du tout. Mais pour la majorité, le sujet n'était pas simple. Reconnaissons que l'entretien et la gestion des deux piscines amboisiennes constituent un souci pour la ville, que leur mauvais état justifierait leur remplacement par des constructions neuves, que des enfants, des jeunes, des adultes, des sportifs ou des non sportifs, d'Amboise, des communes environnantes – et de plus loin pour les lycéens – les utilisent et qu'elles présentent un caractère indéniable d'intercommunalité. Mais quelle commune – petite ou moyenne – à sa mesure, ne possède pas une installation qui répond aux mêmes critères ? Est-ce une raison pour confier à la Communauté tout ce qui présente un caractère intercommunal ? Où en prendrait-elle les moyens ? Que resterait-il aux communes ? Ah ! Si nous nous appelions Tour(s)plus et surtout si nous en avons les richesses, nous pourrions prendre les piscines et ... (Tour(s)plus ne va-t-il pas apporter un fonds de concours à Chambray-lès-Tours pour ses illuminations de Noël ?). Mais Val d'Amboise n'est pas Tour(s)plus. Val d'Amboise connaît ses moyens actuels, ses engagements vis-à-vis des industriels ; elle exprime ses réticences à créer de nouveaux impôts ménage, elle est déterminée à donner la priorité à l'économie sous toutes ses formes (zones industrielles, tourisme, etc.). La restructuration du site de Saint-Maurice et l'extension de la zone de la Boitardière mobiliseront 9 ou 10 millions d'euros. Il en faudrait de 5 à 9, selon les solutions adoptées, pour résoudre le problème piscines (investissements seulement) et on ignore à quelles subventions on pourrait prétendre. Le coût de fonctionnement résiduel annuel (hors annuité d'emprunt) est estimé à 239 000 € pour une piscine au Sud (cité scolaire) et 235 000 € pour une piscine au Nord.*

*On conçoit à la lecture de ces chiffres que le dossier financier nécessite d'être affiné et que la prudence ait incité les Conseillers Communautaires à reporter de 6 mois la prise de position.*



Pierre Bordier, Président

*Pierre Bordier*



## Sommaire

Val d'Amboise au fil des Conseils .....	p.2
Réalisations communautaires .....	p.3
Dossier spécial : "Val d'Amboise au service de ses habitants" .....	p.4
Infos diverses .....	p.8

## Supplément

Une page d'histoire à Noizay





*Cette rubrique vous présente les principaux sujets traités au cours des Conseils.*

## RAPPEL :

■ Le compte rendu des séances du Conseil Communautaire est affiché dans chacune de vos mairies.

■ Le Conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron (avenue des Courvoyeurs), les séances sont publiques.

■ Le prochain Conseil se tiendra le jeudi 27 octobre 2005, à 18h00.

## ➤ Conseil du 12 mai :

### Subventions

Attribution d'une subvention de 113 546,00 € à l'Office de Tourisme Val d'Amboise.

Vote d'une subvention globale aux écoles de musique de 104 265,00 €.

### Acquisition de bâtiments à l'entreprise Saint-Gobain Abrasives

La Communauté de Communes décide d'acquérir pour la somme de 235 000,00 € une partie des bâtiments de l'entreprise dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Saint-Maurice. En conséquence, Val d'Amboise sollicite auprès de l'Etat, de la Région et du Département des subventions au taux les plus élevés.



## ➤ Conseil du 30 juin

### Lancement d'une procédure de Programme Local de l'Habitat (PLH) et demande de subvention

Dans le cadre de l'exercice de la compétence "Politique du logement social d'intérêt communautaire", Val d'Amboise lance la procédure d'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat et demande une subvention à l'Etat et au Conseil Général d'Indre-et-Loire, associés à ce projet.

### Prix de vente des terrains en Zone d'Activité

La Communauté de Communes décide de porter, à compter du 1<sup>er</sup> octobre, le prix de vente des terrains en Zone d'Activité de la Boitardière à 10,00 € HT du m<sup>2</sup>.

### Acquisition d'une propriété

En vue de l'aménagement de la Zone d'Activité Saint-Maurice, le Conseil approuve l'acquisition d'une maison située 8 rue des Sables à Nazelles-Négron.

### Subvention à la Mission Locale

Val d'Amboise alloue une subvention de 350,00 € à la Mission Locale Loire Touraine afin d'organiser les "Rencontres Métiers Formations d'Amboise".



## ↳ Conseil du 29 septembre :

### Ventes de terrains sur la Boitardière

La Communauté de Communes approuve la vente :

- d'un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> à la Poste, pour y installer un nouveau centre de tri de courrier ;
- d'un terrain de 3 000 m<sup>2</sup> aux établissements de plomberie Franck Ledoux pour un montant de 11 430,00 € HT ;
- d'un terrain de 1 200 m<sup>2</sup> pour un montant de 4 572,00 € HT à l'entreprise de plomberie Eric Mauduit ;
- d'un terrain de 2 500 m<sup>2</sup> à l'entreprise de maçonnerie Joël Zaïa au prix de 9 525,00 € HT.



### Subvention à l'Association de soins à domicile (ASSAD)

Le Conseil Communautaire alloue à l'ASSAD une subvention exceptionnelle de 10 000 € pour l'acquisition de matériel informatique et des travaux de rénovation.

### Fonds de concours à la commune de Chargé

Val d'Amboise s'engage à contribuer au financement de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de Chargé - en vue de l'extension de la ZAC de la Boitardière - à hauteur de 2 500,00 €.

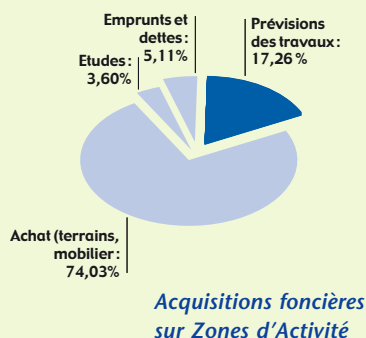
### Développement de la compétence tourisme

Le tourisme constitue une activité économique à part entière sur notre territoire. Le Conseil décide d'étendre cette compétence afin de permettre à Val d'Amboise de travailler à la création éventuelle d'un pays d'art et d'histoire, d'accompagner l'arrivée de la Loire à Vélo, de poursuivre son travail sur des itinéraires de randonnée.



## Travaux de voirie

### BUDGET GENERAL Dépenses d'investissement



En 2004, la première tranche de travaux dits "de grosses réparations" s'est déroulée.

Cette année, Val d'Amboise a procédé à la deuxième phase de travaux sur les zones suivantes :

Cité scolaire d'Amboise : rues du Clos des Gardes et du 8 mai (en partie) et avenue des Montils entre la rue du Clos des Gardes et l'avenue Emile Gounin ;

Boulevard de l'Industrie – Z.A. des Poujeaux à Nazelles-Négron.

Aire de stationnement devant l'immeuble Val de France.

## Réalisations communales

Val d'Amboise Réalisations communales

Le montant de l'opération s'est élevé à 258 000 € HT.

Aussi, dans la Z.A. de la Boitardière, une nouvelle voie "rue André Huard" a été construite.



# VAL D'AMBOISE au service de ses habitants

*La Communauté de Communes Val d'Amboise a été créée par l'ensemble des 9 communes qui la composent. L'objectif est de mutualiser moyens et compétences, pour œuvrer au service de chacune des communes et de leurs habitants.*

*Vous découvrirez dans ces pages quelques unes des actions communes récemment conduites.*

## Opérations au bénéfice de l'ensemble du territoire communautaire

### ↳ Action culturelle à destination des enfants

Le samedi 14 mai, dans l'après-midi, les chorales des écoles élémentaires George Sand d'Amboise, Val de Cisse de Nazelles-Négron et des écoles primaires de Chargé-bourg, de Pocé-sur-Cisse et de Neuillé-le-Lierre se sont retrouvées au centre socio-culturel de Nazelles-Négron pour la première édition de rencontre chorales des écoles de Val d'Amboise. Cent cinquante choristes étaient réunis à cette occasion.

Cette opération a été menée en collaboration avec l'inspectrice de l'éducation nationale, la conseillère pédagogique, la musicienne interve-

nante et coordinatrice de la chorale, les directeurs d'école, les enseignants des écoles et les musiciens intervenants, les membres de la commission culture de Val d'Amboise. Radio active a réalisé un enregistrement du concert. L'après-midi s'est déroulée devant une salle comble, attentive et enthousiaste.

**L'an prochain, ces rencontres se tiendront le 1<sup>er</sup> avril 2006 au Gymnase Claude Ménard d'Amboise. Notez-le déjà dans vos agendas !**

### ↳ Opération compostage

Pour maîtriser l'augmentation des coûts et protéger l'environnement, Val d'Amboise s'est engagée depuis octobre

2002 dans le tri et la collecte sélective des déchets en vue de leur recyclage.

Depuis janvier 2005, nous trions tous nos déchets en 4 catégories.

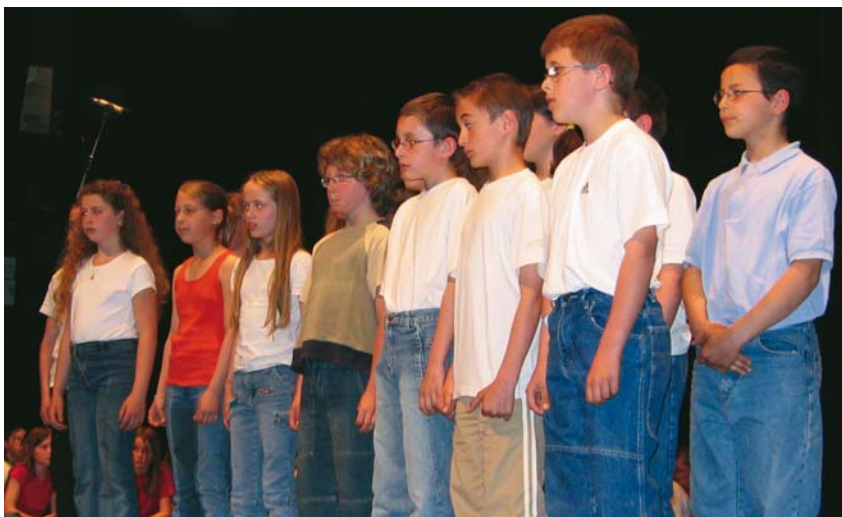
L'action et l'effort sur la réduction à la source de la quantité de déchets produits constituent une nouvelle étape. Il ressort de l'analyse de la composition de nos poubelles qu'elles sont remplies à 30 % de déchets organiques (à l'échelle d'une famille de 4 personnes, cela représente 400 kg de déchets par an), valorisables dans le jardin sous forme de compost.

La Communauté de Communes entreprend désormais d'encourager les habitants de Val d'Amboise disposant d'un jardin à pratiquer le compostage individuel.

Afin que l'opération compostage soit une réussite pour tous ceux qui disposent d'un jardin, Val d'Amboise a organisé en septembre une campagne d'information et de sensibilisation.

Comment obtenir un bon compost ? Notre Service Déchets se tient à votre disposition pour continuer de vous informer.

La sensibilisation des plus jeunes se poursuivra tout au long de l'année. Des projets pédagogiques sont en cours d'élaboration pour les classes... des écoles... de Val d'Amboise, sur les thèmes des déchets et/ou du jardin à l'école, en partenariat avec l'association "Jardins de Contrat" de Montreuil-en-Touraine.



## ➤ Mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)



Ce mode de traitement des effluents concerne environ 1 400 foyers de Val d'Amboise, qui relèvent du régime de l'assainissement autonome.

Concrètement, il s'agit d'installations d'assainissement individuel, réalisées sur le terrain de la propriété à assainir.

En matière d'assainissement non collectif, les collectivités ont l'obligation de contrôler les nouvelles installations - contrôles effectués aux frais de l'utilisateur :

- depuis 1995 ce contrôle s'effectue :
  - avant la construction de l'installation : examen du dossier, visite des lieux, détermination de l'aptitude des sols à épurer ;
  - puis, après la construction : vérification de la conformité de l'installation réalisée au dossier, et, partant, à la réglementation.

L'ensemble de ces missions était confié au Satese 37.

- à compter de 2006, un contrôle périodique (tous les 4 ans en moyenne) des installations existantes devra être assuré.

**Le Conseil Communautaire du 30 juin dernier a décidé que la Communauté de Communes exercera directement l'ensemble de ces obligations réglementaires. C'est ainsi qu'à compter du 31 décembre 2005, un SPANC communautaire sera mis en place. Il sera chargé :**

- du contrôle des nouvelles installations avant et après construction ;
- du contrôle périodique des installations existantes.

Fonctionnant en régie directe, ce service disposera de son propre budget, alimenté par ses seuls utilisateurs.

En matière d'assainissement, la responsabilité de la commune est importante. En effet, le maire a la police de l'assainissement et à ce titre il est chargé de faire respecter les règlements correspondants.

**Val d'Amboise exerce la compétence technique "assainissement" par délégation, pour le compte des 9 communes qui la composent.**

## ➤ La numérisation du cadastre

Le cadastre correspond à "l'état-civil" d'une propriété foncière.

L'ensemble d'un territoire communal est divisé en parcelles, de dimensions diverses. La consistance même des parcelles est évolutive dans le temps,

fiches renseignant, par propriétaire, l'ensemble des parcelles lui appartenant. Tout citoyen peut, dans chaque mairie, consulter gratuitement le cadastre.

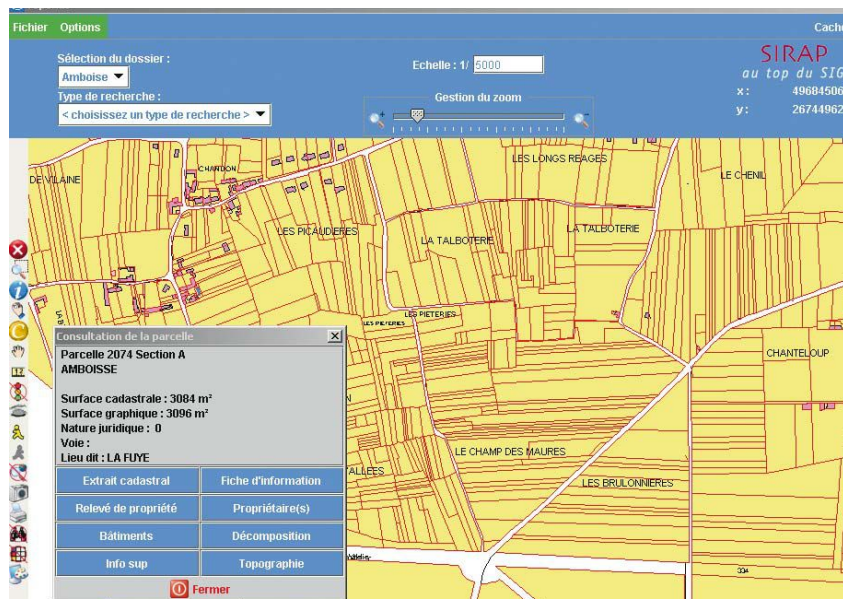
A la lecture du plan, il obtiendra les références (ex : section D n°123) d'une parcelle ou d'une unité foncière (regroupement de plusieurs parcelles formant une propriété), des informations sur la présence et la nature des constructions.

A la lecture de la fiche cadastrale, il sera renseigné sur la contenance de la parcelle, sa nature, l'identité et l'adresse du propriétaire.

Le cadastre revêt une utilité fiscale. Il apporte à l'administration une estimation afin de répartir équitablement les impositions sur la propriété foncière.

En novembre 2002, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur la numérisation du cadastre.

A ce jour, les cadastres de toutes les



au gré de divisions, de ventes, ... le cadastre permet de dresser l'inventaire général des biens immeubles (par opposition aux biens meubles) bâtis et non bâtis d'un territoire. Il renseigne sur leur utilité économique et leur appartenance.

L'ensemble des éléments d'information est restitué dans trois documents :

- le plan parcellaire ou cadastral ;
- le registre des états de section (légende du plan) ;
- la matrice cadastrale, ensemble de

communes de Val d'Amboise sont numérisés. Sept des neuf communes se sont équipées de l'outil informatique nécessaire à la consultation du cadastre numérisé, en lieu et place des plans sur les planches papier et des microfiches. Ce nouvel outil permet une recherche plus aisée et plus rapide.

D'un clic sur le plan cadastral, vous sélectionnez une parcelle, alors s'affichent sur l'écran les références (numéro et section) ainsi qu'un choix d'informations à consulter sur cette parcelle.

## ➤ Des entreprises qui se développent et créent des emplois sur la Boitardière

### SARL Mickaël MARCHAND

Partagée entre Dame-Marie-les-Bois et Limeray, l'entreprise de maçonnerie, créée en janvier 1999, exerçait dans des conditions inadaptées à son développement. Forte de 8 salariés + 2 apprentis, l'entreprise a acquis un terrain d'environ 5 000 m<sup>2</sup>, pour y construire 800 m<sup>2</sup> de bâtiment + dépôts extérieurs.

Elle s'est engagée à créer 3 emplois supplémentaires en 3 ans et à ce titre a bénéficié d'une aide pour la construction de son bâtiment de 45 750,00 € du Conseil général, et de 22 875,00 € de Val d'Amboise.

L'entreprise est implantée 70, rue du Château d'eau.



### TLE

Cette entreprise de plomberie – chauffage - électricité, anciennement établissements Guillot, installée au pied du Château d'Amboise, sur les quais, a été reprise par Lionel Taureau en 1994. Son activité et ses effectifs en croissance

l'ont conduit à s'installer sur la Boitardière, sur une nouvelle voie construite pour l'occasion, la rue André Huard. Un bâtiment de 700 m<sup>2</sup> regroupant bureaux, hall d'exposition et de vente, ateliers, stockage, est en cours de construction.

Sur les 3 prochaines années, 2 emplois supplémentaires doivent être créés, faisant passer l'effectif de l'entreprise de 10 à 12 salariés en contrat à durée indéterminée. L'entreprise a pu bénéficier d'une aide pour cette construction de 45 750,00 € du Conseil général et de 22 875,00 € de Val d'Amboise.



### BLEU BLANC

L'entreprise Bleu Blanc est spécialisée dans la location de matériels de travaux publics à des professionnels. La société est ouverte du lundi au vendredi. Bleu Blanc



s'est installé sur la Boitardière, à l'angle du chemin du Roy et de la rue de Saint-Règle. 3 à 5 créations d'emplois sont espérées sur les prochaines années.

### VILLEVAUDET

Cette entreprise de menuiserie et plaques de plâtre est installée sur Amboise, route de Tours, depuis 50 ans.

Son développement s'est effectué par étapes. Ses conditions de travail ne sont plus en adéquation avec les critères d'aujourd'hui (2 sites séparés par une autre activité). La décision a donc été prise de transférer l'ensemble de son activité sur la Boitardière. Près de 1 000 m<sup>2</sup> de bâtiment - bureaux, ateliers, stockage – ont été construits rue du Château d'eau. Les 15 salariés viennent ainsi augmenter les effectifs de la Zone d'Activité.



# au service de ses habitants (suite)

## ↳ Nazelles-Négron

En 2001, la Communauté de Communes est parvenue à acquérir la friche industrielle Mabile, en secteur urbain, face au château d'Amboise. A l'abandon depuis 1993, cet ensemble immobilier ne trouvait pas preneur du fait de la complexité tant juridique que financière du dossier.

Ces 4 hectares, composés pour partie de bâtiments témoins du riche passé industriel du lieu, vont connaître une nouvelle vie, dans le cadre de la réhabilitation en cours, déjà évoquée sous le vocable de la ZAC Saint-Maurice.

Cette opération n'aurait pu être envisagée sans Val d'Amboise. Elle permettra :

- de résorber la friche en un lieu stratégique du secteur urbain ;
- d'animer un site économique en front de Loire ;
- de désengorger pour partie la circulation du bout des Ponts, en créant une voie de desserte prolongeant le boulevard Gambetta jusqu'à la rue des Sables et la N 152.

La prochaine phase, spectaculaire, se déroulera à la fin de l'automne avec la déconstruction de la grande "Halle Mabile", 6 000 m<sup>2</sup> de bâtiment.



## ↳ Neuillé-le-Lierre

Fermée depuis 5 ans, la nouvelle boulangerie de Neuillé-le-Lierre a été inaugurée le 11 décembre 2004.

Cet événement, très attendu de tous les novilaciens, s'est concrétisé grâce au soutien technique et financier de Val d'Amboise. La Communauté de Communes a acheté les murs de la boulangerie, effectué tous les travaux de remise en état, équipé le fournil d'un four. Les locaux ont été loués à un jeune professionnel compétent et motivé.

Plan de financement de la boulangerie :

Dépenses	(€)
Acquisition	53 000,00
Travaux d'aménagement	193 276,46
<b>Total</b>	<b>246 276,46</b>

Recettes	(€)
Val d'Amboise	134 044,46
Région (Pays Loire Touraine)	37 500,00
Département	41 400,00
FISAC (Etat)	33 332,00
<b>Total</b>	<b>246 276,46</b>

Pour plus de détails sur toutes les phases de cette opération, reportez-vous au n°7 de Val d'Amboise info, de décembre 2004.

## ↳ Souvigny-de-Touraine

Le 14 mai 2005, Marie Bigeard accueillait dans son gîte d'étape, au cœur de Souvigny-de-Touraine, ses premiers hôtes.

Cette activité ne constitue qu'une partie de ses occupations. Elle tient également depuis le 2 avril un commerce Bar – Epicerie – Multi-service.

Ce projet auquel tenait fortement l'équipe municipale de Souvigny et soutenu par tous ses habitants, a pu se concrétiser grâce à Val d'Amboise, maître d'œuvre du projet.

Le projet en chiffres :

Investissement	(€)
Acquisition	63 390,00
Travaux d'aménagement	289 106,00
<b>Total</b>	<b>352 496,00</b>

Financement	(€)
Val d'Amboise	156 203,00
Conseil Régional (via le Pays Loire Touraine)	113 000,00
Conseil Général	60 300,00
FISAC (Etat)	22 993,00
<b>Total</b>	<b>352 496,00</b>

Pour suivre la réalisation de ce projet, consultez le n°8 de Val d'Amboise info, de mai 2005.

## Sortir en Val d'Amboise

Prenez connaissance de la programmation trimestrielle des animations à l'Office de Tourisme Val d'Amboise, sur place, ou sur son site internet [www.amboise-valde Loire.com](http://www.amboise-valde Loire.com) Vous y trouverez entre autres :

**Samedi 29 octobre** : "Randonnée nocturne pédestre et VTT d'Halloween à Souvigny-de-Touraine. Départ place du Général de Gaulle à la tombée de la nuit.

**Samedi 19 novembre** : Soirée café-théâtre du jumelage avec Marka Coumgo à Chargé – salle polyvalente – à partir de 20h00.

**Dimanche 20 novembre** : Fête de la noix à Noizay – salle polyvalente – 10h 00 à 18h00  
Sortie du livre "Regards sur Noizay".

**Du mardi 22 au samedi 26 novembre** : Quinzaine du livre à Nazelles-Négron au centre socio-culturel.

Mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 19h00  
Mercredi et samedi de 14h00 à 19h00.

**Samedi 3 et dimanche 4 décembre** : Les journées de l'Avent à Cangey - exposition, ventes – salle des fêtes – 10h00 à 18h00.

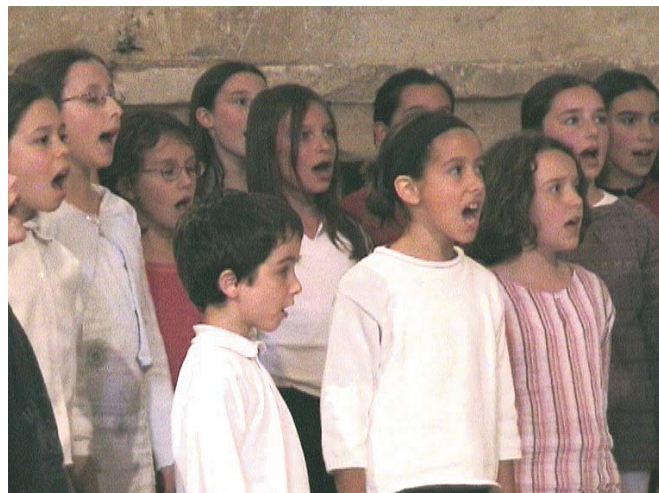
**Samedi 3 décembre** : Marché de Noël à Souvigny-de-Touraine – organisé par l'association des parents d'élèves du regroupement pédagogique de Saint-Règle et de Souvigny-de-Touraine.

**Samedi 3 décembre** : Noël des enfants à Neuillé-le-Lierre – amicale novilacienne.

**Samedi 10 et dimanche 11 décembre** : Marché de Noël de Pocé-sur-Cisse salle polyvalente.

**Les 16,17,18 et 19 décembre** : Les arts d'Amboise – exposition de peintres, sculpteurs, plasticiens et mosaïstes  
salle des fêtes Francis Poulenc  
Tous les jours : 10h00 / 12h00 –  
14h00 / 19h00 - gratuit.

## Concert de fin de stage de l'école de musique



### "Une chapelle m'a dit..."

Moi, Chapelle Saint Jean, édifice roman du XII<sup>e</sup> siècle, située sur l'Île d'Or à Amboise, j'ai eu le grand privilège de servir de cadre au concert de fin de stage de l'École de musique d'Amboise Paul Gaudet, ce samedi 9 juillet dernier. Pour leur plus grand bonheur, mes voûtes angevines ont retenti des musiques et des sketches des jeunes musiciens ainsi que des rires et des applaudissements des très nombreux spectateurs.

En effet, remarquablement encadrés par leurs professeurs de piano et de violon, Aurélia Josserand et Sébastien Lacroix, par leur professeur de théâtre, Alexandre Philipp et par leur animatrice-pianiste, Myriam Le Gentil, les 28 stagiaires ont démontré, une fois encore, que le mélange des arts pratiqués avec passion et intelligence, était l'un des chemins menant au bonheur. Mes pierres séculaires chargées d'histoire garderont en mémoire ces instants magiques. Si elles savaient parler, elles n'auraient que deux mots à prononcer : "merci" et "encore".